

STEPHANIE DE MAGALHAES

Département de L'Indre

Document généré le mardi 02 décembre 2025 à 10:52

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	02/12/25		02/12/25		

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
JOUE	Intégrale					

Service : CP**Classification CPV :**Principale : **71200000** - Services d'architecture**AVIS D'ATTRIBUTION****DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental
 Place de la Victoire et des Alliés
 SMGP
 BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX
 Tél : 02 54 08 37 63
 SIRET 22360001600016



Objet du marché	MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE A LA RESTRUCTURATION DE LA CUISINE ET DE LA DEMI-PENSION AU COLLEGE "JOLIOT CURIE" A CHATILLON SUR INDRE
Référence acheteur	PA2025156
Nature du marché	Services
Procédure	Procédure ouverte
Code CPV principal	71200000 - Services d'architecture
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 30 % : Valeur technique de l'offre 70 % : Prix
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160 greffe.ta-limoges@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du

Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **53900 €**

Date d'attribution : 01/12/25

Nombre d'offres reçues : 4

Marché n° : PA2025156 - **AXE INGENIERIE/BROSSIER ARCHITECTE / API** Montant HT : **53 900,00 €**
STRUCTURES 71 AV DES HAUTS DE LA CHAUME 86280 SAINT-BENOIT

Le titulaire est une PME : NON

Envoi le 02/12/25 à la publication

Marches-Publics.info V9.7